



LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Directeur : Alph. POIRIER-BOTTREAU.

INSERTIONS:

Une à six lignes..... 3 fr. 00
Réclames..... 0 fr. 50
Faits divers..... 1 fr. 00

ÉLECTIONS

DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-PIERRE

1er Tour de Scrutin — 2 Avril 1905

Nombre de Conseillers à élire	19
Électeurs inscrits	1220
dont le 1/4 est de	305
Votants	1060
à délivrer bulletins blanc ou nuls	2
Suffrages exprimés	1058
Majorité Absolue	531

Les voix se sont réparties comme suit :

MM. Letouzé, Albert	692 voix élu.
Robert, François	688 —
Poirier, Émile	686 —
Lavissière, Jean-Marie	685 —
Pompéi, Jean-François	680 —
Ozon, Prosper	680 —
Messanot, Gratien	674 —
Gautier, Joseph	671 —
Léprovost, Adolphe	670 —
Norgeot, Auguste	668 —
Girardin, Élie	668 —
Laffitte, Jean-Baptiste	667 —
Rochard, Eugène	666 —
Laborde, Pierre	665 —
Sicard, Adolphe	665 —
Farvacque Anatole	665 —
Arthur, Léopold	663 —
Lefèvre, Louis	656 —
Apestéguy, Gustave	655 —

MM. Daygrand, Gustave	403	voix
Jacquet, Gustave	395	—
Benâtre, Eugène	391	—
Lefèvre, Georges	388	—
Clément, Théodore	386	—
Merle, Gabriel	386	—
Colombel, Henri	385	—
Yvon, Adolphe	385	—
Gloane, Émile	383	—
Peturel, Henri	381	—
Thélot, François	379	—
Pépin, Emmanuel	377	—
Maheux, Aimé	375	—
Yvon, Joseph	373	—
Poulain, Jean-Baptiste	372	—
Grosvallet, Albert	359	—
Dagot, Gustave	365	—
Lefèvre, Yves	364	—
Gauchet, Alfred	363	—

REMERCIEMENTS AUX ELECTEURS

SAINT-PIERRAIS

La manifestation éclatante et spontanée que vous avez faite hier sur nos noms, nous a profondément émus.

En votant pour nous avec une immense ma-

jorité, vous avez voulu, avant tout voter pour une idée.

Votre vote signifie, en effet, qu'il est temps qu'on construise l'église et qu'on ramène dans le pays la tranquillité publique.

Vous nous avez aussi vengé des injures, des calomnies et des étranges mensonges lancés sur nous par des adversaires aux abois : il comprendront aujourd'hui que le règne de la haine et de la terreur ne peut avoir qu'un temps que l'on n'achète pas les consciences et que l'on ne foule pas aux pieds les intérêts moraux et matériels d'une population tout entière.

Merci du fond de tout notre cœur, chers Saint-Pierrais, de la confiance que vous nous avez manifestée.

Il nous reste maintenant un devoir à remplir, c'est d'accomplir les promesses que nous vous avons faites : soyez certains que nous ne failrons jamais à notre programme ; ayez en nous confiance pleine et entière et crions encore une fois tous ensemble.

Vive Saint-Pierre !

Vive l'Eglise !

Poirier Émile — Lavissière J.-M. — Léprovost Adolphe — Laborde Pierre — Gautier Joseph — Girardin Élie — Sicard Adolphe — Farvacque Anatole — Letouzé Albert — Rochard Eugène — Pompeï J.-F. — Laffitte J.-B. — Lefèvre Louis — Ozon Prosper — Norgeot Auguste — Arthur Léopold — Apestéguy Gustave — Messanot Gratien — Robert François.

Respect aux Vaincus...

Dans un duel, sitôt le combat fini, le vainqueur s'approche de son adversaire tombé, se penche vers lui et . . . lui tend la main.

Ce geste du pardon et de l'oubli, ce geste des braves, ce grand beau geste là, je viens le faire aujourd'hui.

Je viens le faire, non pas orgueilleusement mais sincèrement, avec toute la franchise que peut avoir un jeune homme de mon âge.

Donc, à mes adversaires d'hier — s'ils veulent l'accepter — je tends loyalement une bonne poignée de main.

Ca ne veut pas dire que, dans l'avenir, nous aurons toujours les mêmes idées, les mêmes manières de voir et de comprendre et d'expli-

quer et de juger les événements . . . Oh non ! soyez sûrs. Et c'est peut-être tant mieux. La vie déjà passablement triste et banale, le deviendrait par trop, si nous pensions tous d'une manière uniforme.

Mais, ça veut dire, cette poignée de main offerte veut dire que nous laisserons de côté tant de discussions trop souvent personnelles, que nous ferons — si vous le voulez — un peu le politique, mais de la *vraie*... que nous traverserons tous ensemble à la prospérité de St-Pierre et que nous unirons nos courages pour lutter contre la malchance et préparer des lendemains meilleurs...

Et cette poignée de main offerte veut surtout dire que nous serons, les uns envers les autres, les français exilés, comme des frères amis tous solidaires de nos joies, de nos tristesses et de nos souffrances.

Et certes, je me félicite, après un pareil succès, d'avoir fait preuve de modération, de franchise, de loyauté excessive, voire même de courtoisie et, parfois peut-être, d'indulgence.

Avec un sourire de dédain, j'ai écarté de mon journal ces gens là qui voulaient souffler la discorde quand même et toujours... ces gens là, capables, tout au plus, de *brailler* et d'exciter les autres, mais incapables eux-mêmes de mettre leur nom au bas d'une copie de dix lignes...

Maintenant que la bataille paraît toute finie, ayons le respect des vaincus et l'oubli de ce que fut hier.

Regardons demain...

Ensemble, tous français que nous sommes, défendons la cause des faibles, soyons *socialistes*, dans le vrai et le bon sens du mot... plaidons toujours «pour les pauvres» et marchons hardiment «vers la paix».

Alph. Poirier-Bottreau.

Notre mise en page déjà faite ne me permet pas de répondre aujourd'hui à divers articles du *Réveil* d'hier samedi.

Dans notre prochain numéro, je dirai *pourquoi* et dans quelle *circonstance*, M. Louis Légasse a été interviewé par mon éminent confrère M. Henry Bérenger directeur de *l'Action*.

Alph. P.-B.

ALLONS DONG !!!

Ne voilà-t-il pas qu'hier, la fameuse feuille dite le « Réveil St-Pierrais », accusait Louis Légasse d'être franc-maçon et ne voilà-t-il pas qu'aujourd'hui nos adversaires, bafoués, mis à néant, flétris par le suffrage universel, déroutés et ne sachant plus de quoi nous accuser, nous font le reproche d'être des cléricaux.

Des cléricaux protégés par un franc-maçon ! La chose ne manquerait pas d'être curieuse, si véritablement tout cela n'était simplement grotesque.

Louis Légasse franc-maçon ! Dans quelle loge de concierge a-t-on encore pu découvrir cette dernière nouvelle ? ...

Cléricaux, nous ? ... Aurions nous été par hasard les protégés du comte de Valence ou des Assomptionnistes ? ... ou écririons nous, comme un certain G. D. de Saint-Pierre, dans le journal « Le Salut » de St-Malo, ce même G. D. dont la candidature municipale était si officiellement pronée et celle-là dernièrement encore par certains de nos fonctionnaires.

Allons donc !!!

Nous sommes de meilleurs démocrates et de meilleurs socialistes que les candidats de la liste si chère au bon Réveil, et il en est parmi nous dont les familles étaient républicaines à un moment où il était quelque peu dangereux de l'être.

La vérité c'est que les élections municipales de Saint-Pierre se sont faites sur des questions locales et non sur des questions de politique générale. Le cléricalisme et la franc-maçonnerie n'avaient donc rien à y voir. Nos adversaires le savaient aussi bien que nous, ils auraient pu, de bonne foi, le reconnaître ; ils ne l'ont pas voulu.

J.-F. Pompéï

AU PARQUET

Après l'affiche publiée par le sieur Grovaslet, dimanche dernier, au sujet de l'incendie de l'église, il est, croyons-nous, du devoir du Parquet de solliciter des explications plus complètes et des déclarations plus précises de cet individu. Nous nous permettons également d'inviter M. le Procureur de la République à ouvrir une instruction, le plus tôt possible.

Les deux coups de balai...

Au lendemain d'une élection municipale, le Réveil St-Pierrais du samedi 7 mai 1904 publiait un article (1re page 3me colonne) intitulé « Coup de Balai ».

Et cet article commençait ainsi :

« Bravo, bravissimo, St-Pierrais mes frères, Ah ! « ellls n'a pas pesé lourd dans la balance, la liste de « Mossieu le Maire . . . ,

« Quelle veste, Messeigneurs !!!

« Cette fois-ci, le lion populaire s'est montré ! « D'une secousse de sa puissante crinière, il s'est « débarrassé des parasites qui l'exploitaient, le rongeaient, le grugeaient jusqu'aux os, et vlan ! les « voilà à terre, cassés, brisés, en miettes. . . .

Et les vainqueurs d'alors, si fiers d'une majorité d'une quarantaine de voix, continuaient, sur le même ton lyrique et solennel, le fameux coup de balai.

Aujourd'hui La Vigie, avec un succès de trois cents voix de majorité, pourrait bien, elle aussi, et encore plus justement, parler du lion populaire qui, d'une secousse de sa puissante crinière, s'est débarrassé des parasites qui l'exploitaient, (pour la fin de la phrase, voir plus haut.)

Et La Vigie, si elle était un peu méchante et ironique, ajouterait :

Quelle reste Messeigneurs !!! ou plutôt, quel immense pardessus !!!

Mais La Vigie, qui n'est pas méchante, ne dira rien de cela. Elle ne parlera ni de la veste si piteusement portée, ni de l'ample pardessus si tristement endossé par les anciens édiles. . . .

A quoi bon ?

Ma petite Vigie n'a peut-être pas beaucoup de qualités, surtout pour certains intellectuels, St-Pierrais — des intellectuels ayant leur brevet élémentaire... salvez ! — mais au moins, elle est brave ma petite Vigie, et les braces ne se moquent jamais de leurs vaincus.

Vaillante dans la lutte, loyale toujours, excessive de franchise, téméraire parfois, mais respectueuse pour un adversaire tombé . . . voilà ma Vigie, ce qu'elle a été hier, ce qu'elle sera demain.

Alphonse P.-B.

— Dans notre prochain numéro, je raconterai l'histoire intéressante et le voyage vraiment incroyable du petit trouv^e de la Vigie, arrivé par le BURGUNDIA. Il a 13 ans, mon petit trouv^e, son certificat d'études et la ferme volonté de gagner quelques sous pour envoyer, là-bas, à sa pauvre maman.

QUELQUES CHIFFRES ÉLOQUENTS

Elections Municipales du 1er Mai 1904.

Les voix se sont réparties ainsi qu'il suit :

Premiers de listes :

Daygrand 461 — Poirier Emile 432
Différence 29 voix

Derniers de listes

Hamon François 341 — Ollivier E. 332
Différence 9 voix,

Elections Municipales du 2 avril 1905

Les voix se sont réparties ainsi qu'il suit :

Premiers de listes :

Letouzé 692 — Daygrand 403
Différence 289 voix

Derniers de listes :

Apestéguy 655 — Gauchet 363
Différence 292 voix

(Extrait du Journal Officiel)



Louis Légasse serait impopulaire.... C'est le Réveil qui nous le dit.

Comment explique-t-il alors que M. Letouzé, gérant de la Maison St-Martin Légasse neveu et Cie et parent de Louis Légasse ait été élu en tête de liste ?

M. Mazier, lui, qui est si populaire, aurait pu certainement seul — s'il avait été candidat — obtenir un pareil succès.

Pourquoi donc M. P. Mazier n'était-il pas candidat ?

Un Curieux.

AVIS DE CIRCONSTANCE

Dame Gournay a l'honneur de prévenir le public qu'elle débite en magasin une grande quantité de draps de toutes qualités et de toutes couleurs. Elle se charge également de la confection des VESTES et aussi des PARDESSUS. Remise spéciale aux anciens conseillers municipaux, et aux rédacteurs anonymes du Réveil St-Pierrais.

UNE RÉFORME A FAIRE

La Vigie n'a pu encore parler jusqu'à ce jour, par suite de la période électorale, de ce malheureux arrêté du gouverneur, en date du 1er mars, relatif à l'embarquement des spiritueux à bord des goëlettes locales.

C'est, certes, le règlement le moins pratique et le plus tracassier que l'on puisse imaginer.

Nous y voyons, en effet, qu'on a pris, pour déterminer la mesure d'eau de vie admise sur chaque goëlette, la durée moyenne d'absence de deux mois.

Ainsi, par exemple, un armateur qui expédie une petite goëlette destinée à ne rester quelquefois qu'un mois à peine sur les Bacs... et celui qui expédie une grande goëlette, avec des provisions pour trois mois au plus, doivent l'un et l'autre embarquer, pour chaque homme, la même quantité d'eau-de-vie, toujours calculée sur la durée de deux mois.

Que la goëlette ait une avarie qui la force à rentrer en rade de St-Pierre, 20 ou 30 jours après sa sortie du port, ou que les nécessités de la recherche de la boëtte, ou bien encore une circonstance exceptionnelle de bonne pêche la fassent rester en mer plus de 60 jours, le Réglement demeure le même ; de l'eau-de-vie pour deux mois et rien que pour deux mois.

Comme il aurait été plus simple et plus naturel de déterminer tout simplement la ration de liquide par jour et par homme, de constater la quantité d'alcool au départ, d'exiger des déclarations, à ce sujet, à la rentrée du navire, de contrôler la quantité restante et d'en faire la déclaration à la marine.

Mais les choses les plus simples sont les moins admises . . . en administration.

Espérons cependant que M. le Gouverneur, qui est un esprit pratique, voudra bien remédier à la situation que nous lui signalons aujourd'hui.

CONSONANCE

A Paris, il y a eu l'affaire Syveton !

A St-Pierre, il y a l'affaire Samson !

Qui n'a lu, dans les grands Quotidiens, des détails sur l'affaire Syveton ?

Qui ne connaît à St-Pierre, l'affaire Samson ?

Syveton a-t-il été réellement victime d'un crime, ou s'est-il suicidé ?

On n'en sait rien !

Bien des gens sont inculpés dans l'affaire Syveton sans aucune preuve sérieuse.

Qui a été véritablement chez Samson ?

On n'en sait rien !

Bien des gens sont inculpés dans l'affaire Samson, sans aucune preuve sérieuse.

A Paris, la magistrature, la police, les médecins ne sont arrivés à rien dans l'affaire Syveton !

A St-Pierre, la magistrature, la police, le médecin arriveront-ils à quelque chose dans l'affaire Samson ?

Seul, peut-être, l'avenir apprendra la vérité. Souhaitons donc pour le repos public, que ces deux importantes affaires se terminent à l'honneur et à la gloire de ceux qui en sont chargés !!!

Nita.

Mgr. LÉGASSE

et la Presse Parisienne

Nous continuerons de reproduire ici les principaux articles publiés dans les grands quotidiens de Paris, par des journalistes en renom, sur Mgr. Légasse et la reconstruction de l'église des St-Pierrais.

L'article, que nous insérons aujourd'hui, a été publié, le 27 mai 1903 dans l'Écho de Paris par Mme Gyp, l'auteur délicieux et si charmant de tant de livres à succès.

Pour nos "Terre-Neuvas"

S. V. P.

Un incendie a détruit, en quelques minutes, l'unique église des îles Saint-Pierre et Miquelon ! Nos

« Terre-Neuvas » n'ont plus d'asile où prier en paix pour leurs morts.

Saint-Pierre et Miquelon ? Beaucoup de français, peut-être, ignorent ces îles — bien françaises pourtant ! — d'une flotte de pêche où la marine de guerre recrute ses meilleurs matelots.

Saint-Pierre, le chef-lieu de la colonie, est sur un rocher isolé et comme perdu au milieu des possessions anglaises. Là, vit un peuple de marins et d'ouvriers qui soutient vaillamment et péniblement l'honneur national.

Là, s'enviennent, chaque année, dix ou douze mille pêcheurs de France. Ils arrivent de Bretagne — cette Bretagne si admirablement chantée par mon compatriote Botrel :

Où l'on rencontre à chaque pas
Des menhirs près des Christ en pierre,
Où le ciel est si bas, si bas.
Qu'on y voit monter sa prière ! . . .

Et ceux-là, Bretons de France aussi bien que Saint-Pierrais — issus presque tous de Bretons et de Basques — ont conservé, intacts et vivaces, l'amour de la patrie et l'attachement à la foi de nos aïeux. Je ne pense pas que nul — même parmi les libres-penseurs ou les apôtres ardents d'autres cultes — les en puisse blâmer.

Les Saint-Pierrais aimaient leur église ! La pauvre église de bois où ils se retrouvaient au pied de l'autel, dans la tristesse ou dans la joie, lors des départs ou des retours.

L'église ? C'est là qu'ils se sentaient en la présence de Dieu, et lui donnaient l'attention soutenue de leur esprit et de leur cœur. Les âmes croyantes — les simples surtout — éprouvent le besoin de reconnaître par quelque acte symbolique et extérieur la souveraineté de Dieu.

Là aussi était le cimetière immatériel des morts que la mer garde, le refuge où l'on oublie un instant la misère et les peines ! Il faut rendre à ce peuple naïf et aimant son église unique, son seul luxe, ensevelie sous les cendres avec toutes les espérances et tous les souvenirs !

C'est dans la foi, dans la foi seulement que les « Terre-Neuvas » prennent la force de vivre là-bas, dans la désolation de ces régions perdues et embrumées. Il faut leur rendre bien vite leur pauvre petit morceau d'idéal que le feu a dévoré.

Mais dans ce pays déshérité, bâti est horriblement coûteux ! Il faut faire venir à grand frais, de France ou de l'étranger, le bois, le fer, les briques, tout ! La main d'œuvre est chère, les jours sont courts,

Tout semb're, — en dépit du courage et de l'activité du préfet apostolique de Saint-Pierre, venu à Paris pour trouver de l'argent, — concourir à retarder la reconstruction de l'église.

Alors, je viens, très timidement, — car j'ai l'horreur de demander quoi que ce soit ! — mais très instamment aussi, vous supplier d'être charitables et bons !

Envoyez quelque offrande à Mgr Légasse, 22, rue de l'arenne (VII^e arrondissement).

Allez, mercredi 27 et jeudi 28, à la vente qui aura lieu de 2 heures à 6 heures, à la Galerie Japonaise, 57, rue de Babylone, sous le patronage de S. M. la reine Nathalie de Serbie, et avec le concours de Pierre Loti.

Donnez, non pas religieusement, si le mot vous choque, mais humainement !

C'est le Breton que je suis, — et qui a vu de près les « Terre-Neuvas » — qui vous en prie, et qui, de tout son cœur, vous remercie de ce que vous voudrez bien faire pour eux...

Gyp.

CHRONIQUE LOCALE

La journée des Elections

Elle fut calme, très calme — malgré certaines prévisions contraires — la journée de nos élections municipales.

De 8 h. du matin jusqu'à 11 h. du soir, une foule assez considérable se tint devant la Mairie.

Aucun incident grave, autre que l'exploit imbécile de deux hommes ivres chez le gouverneur, n'est à signaler.

Sitôt que le résultat fut connu, plus de 600 électeurs envahirent la grande salle du *Café du Midi*, triomphèrent au succès magnifique en criant : *Vive l'église ! Vive La Vigie ! Vive Pompéi ! Vive Légasse ! Vive Poirier-Bouffreau !*

A 1 h. du matin, tout était fini et chacun rentra paisiblement chez soi.

Et ce fut presque le silence. On entendait seulement encore, vers les rues éloignées, les mêmes joyeux et enthousiastes vivats.

Cablogramme de Louis Légasse à La VIGIE

Paris, 3 Avril 1905 — Cordiales félicitations à vous, à population et aux nouveaux élus, avec assurance de mon entier dévouement. Vive St-Pierre.

Louis Légasse.

— Un cablogramme de Paris nous annonce l'élevation de M. Cousturier, notre sympathique gouverneur, à la 2^{me} classe de son grade.

La *Vigie* lui adresse ses plus sincères félicitations.

La nomination de M. Cousturier, à la 2^{me} classe entraîne une augmentation de traitement de 5000 fr. Nous croyons savoir de bonne source que pour arriver à une économie budgétaire, M. Cousturier serait remplacé par M. Angoulvant. La rédaction du journal souhaite vivement qu'on nous laisse le

plus longtemps possible, au moins jusqu'à l'arrivée de son successeur, notre sympathique gouverneur.

— Un autre cablogramme de Paris nous apprend le rappel de M. Michas magistrat à St-Pierre. Ce fonctionnaire n'emportera certes pas les regrets de notre population. Quant à *La Vigie* elle applaudit de tout cœur à ce départ.

— On annonce que M. Gavou commissaire principal de 3^{me} classe rejoindra incessamment son nouveau poste à St-Pierre.

Quatre ouvriers contre-maîtres pour la reconstruction de l'Église, sont arrivés à bord du *BURGUNDIA*.

Le nouveau jeu de paume — Une souscription est dû maintenant ouverte pour la reconstruction des jeu de paume.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la direction du journal.

Les membres élus du Conseil Municipal 249.40

La Vigie 27.

COURAGEUX EXPLOIT

Dimanche dernier, vers 8 heures du soir, pendant le dépouillement du scrutin, deux jeunes gens, munis d'une barre de fer, pénétraient au Gouvernement.... Là, ils déplaçaient une lampe, s'emparaient du chapeau du gouverneur et arrachaient un palmier....

Et ces deux jeunes gens bien connus ne seront pas poursuivis en justice, malgré le peu de bienveillance qu'ils méritent à tous égards.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer, à cette occasion, avec quelle ardeur des poursuites furent engagées, l'année dernière, contre de malheureux Basques, coupables ou non d'avoir porté la main sur l'un de ces jeunes gens ou sur son frère... avec quel cynisme et quelle lâcheté, dernièrement encore, l'un de ces mêmes jeunes gens n'hésitait pas à porter plainte contre l'un de nos amis qui l'avait giflé, non sans quelque raison.

La *Vigie* sera toujours clémence, très clémence; mais, qu'on le sache bien, elle se montrera *impitoyable* quand il s'agira de gens pareils qui veulent poursuivre et faire condamner tout le monde.

La *Vigie* se permet donc aujourd'hui d'adresser un blâme à celui ou à ceux qui ont écouté certaines supplications et peut-être leur trop bon cœur, pour arrêter cette affaire.

Par ailleurs, nous applaudirons toujours à toute mesure d'indulgence.

— Des tagouans ! oui, oui, dit Niala; j'aime tant ces petits tigres qui volent ! ou sont-ils ?

— Hier au soir je les ai vus près d'ici, en venant faire du bambou. Je suis sûre qu'ils se sont réfugiés dans le grand arbre, ou au pied d'un arbre voisin. Pourtant je parierais pour l'arbre.

— Allons-y ! dit Niala aussitôt décidée.

Mais il fallut attendre Kéron et Moussang, qui depuis longtemps s'obstinent à une poursuite et qui avaient enfin trouvé.

— J'en ai un ! criait Moussang, montrant de loin un énorme scorpion qu'il tenait entre deux brins de bois.

Les enfants coururent à lui.

Niala s'assit sous la mousse, ne paraissant pas disposée à les suivre. Ari resta près d'elle.

— Tu aimes tant que ça les tagouans, Niala ? demanda-t-il.

— C'est si joli, si agile et si fier ! dit-elle. Depuis longtemps je rêve d'en élever un.

— Pourquoi ne me l'as-tu pas dit ?

— Je n'y ai pas pensé. Tu m'en aurais pris un, n'est-ce pas ? Tu es... bon !

Et tout à coup ses idées suivant un autre cours :

— Tu pars bien-tôt ? demanda-t-elle.

— Demain.

— Demain !

Sa voix de gamine eut un timbre si profond, l'intonation qu'elle donna à ce mot exprima une surprise si douloureuse, un regret si poignant, qu'il se retournait pour la regarder.

Il sourit, cherchant à cacher son émotion.

— On dit-il le Sultan ve... que je suis son Page.

— Un bateau de la Cour a été envoyé à Bedague.

Il faut que je parte... Mais je reviendrai.

Un silence suivit. Elle n'songeait plus aux tagouans...

— Ah ! fit-elle tristement, comme la conclusion de

No 5 Feuilleton de « LA VIGIE »

Amour Sauvage

PAR

BRAU DE ST-POL LIAS

Liou chef de Malestri, un petit kampong relevant de Morbo, avait reçu, deux ans après son mariage, une déclaration de guerre d'un Pangonhou, vassal du Sibaya, qui n'avait pu se consoler de la perte de cette jeune fille si belle, qu'il avait veu... épouser autrefois. Si-Lòou avait tué le Pangonhou en combat singulier. Mais celui-ci s'était déjà introduit dans sa maison, qu'il avait incendiée après avoir percé sa femme de sa lance et avoir blessé mortellement Si-Lòou lui-même. — Si-Lòou avait sauvé pourtant la petite Niala, et il avait pu, avant de mourir, la porter à Morbo, où il l'avait donnée à son Radjah. L'enfant avait alors quinze mois à peine.

Elle fut élevée par Nya-Riam, la mère de Mata-Ari, comme sa propre fille. — Elle-même, se considérait comme étant de la famille du Radjah, n'en ayant jamais connu d'autre — et son petit cœur chaud, aimant était gentil du premier gros chagrin. — Oh ! s'écrit Matatran, qui se rappela tout à coup. Je sais où il y a deux tagouans, deux écreviers volants tout jeunes, déjà gros comme des chats, mais qui ne volent pas encore. Ils sont descendus de leur arbre et ne peuvent pas y remonter. Nous pouvons les prendre.

Matatran et Rouca avaient abandonné leurs termites et poussaient Oua-Oua à la poursuite d'un papillon géant, riant de ses efforts et de ses décomvenues, tandis que Mata-Ari — ou Radjah-Ari, comme on l'appelait déjà, — encourageait ou consolait le nain, qui lui inspirait un intérêt apitoyé.

— Ce pauvre Oua-Oua ! Tu auras soin de lui, Niala, quand je ne serai plus là ?

Niala répondit d'un signe de tête. Cette question, tout-à-coup, lui avait serré le cœur.

— C'est parce qu'il n'a pas de parents, observa Rouca, que ce vilain Kéron le rudoie !

— Nous sommes tous ses parents, déclara Ari. Lorsqu'on a trouvé le nain un matin, sous la paille des manguiers, mon père décida qu'il serait l'enfant du kampong. C'était avant la dernière épidémie. — Tu ne peux pas t'en souvenir, Niala; tu étais trop petite.

— Je m'en souviens bien, moi, dit Matatran. Oua-Oua était alors tel qu'il est aujourd'hui. Il n'a ni grandi, ni changé. A toutes les questions qu'on lui posait il ne répondait que « oua-oua ». Tout le monde riait et ton père défendit de lui faire du mal et de le tourmenter.

— Est-il vrai qu'il est le fils d'un maouass ? demanda Rouca.

— Peut-être... où d'un Antou... Qui pourra dire, puisqu'on ne sait d'où il vient ?

Un pétandok, un joli cerf en miniature, le plus fin petit quadrupède de ces forêts bondit tout-à-coup d'un fourre, et tous les enfants s'élançèrent... Mais déjà l'animal était rentré dans son refuge.

— Oh ! s'écrit Matatran, qui se rappela tout à coup. Je sais où il y a deux tagouans, deux écreviers volants tout jeunes, déjà gros comme des chats, mais qui ne volent pas encore. Ils sont descendus de leur arbre et ne peuvent pas y remonter. Nous pouvons les prendre.

NOUVELLES JUDICIAIRES

— Par arrêt de la *Chambre des requêtes de la Cour de Cassation* (en date du 16 janvier 1903) le pourvoi disciplinaire formé par Me Pompéï contre M. le Procureur de la République, chef du service judiciaire, a été admis.

— Par arrêt de la *Chambre des requêtes de la Cour de Cassation* (en date du 25 janvier 1903) le pourvoi formé par M. M. Alexandre Lebiguais, Louis Léguais et Mme Emilie Sire, veuve Jérémie Cecconi contre une décision du *Conseil d'appel des îles St-Pierre et Miquelon* du 16 novembre 1903, rendu au profit de M. Th. Clément, a été également admis.

NOUVELLES MARITIMES

Mouvement du port de St-Pierre

ARRIVÉES

— 4 Avril, la goélette anglaise MYRTHE (capitaine Gowe) venant de Placentia Bay avec provisions de pêche.

— 6 Avril, le vapeur BURGUNDIA (capitaine Buhé) venant de St Malo avec 917 passagers et diverses marchandises.

— 8 Avril, la goélette anglaise ORIVENT (capitaine Nosserwarthy) venant de Fortune Bay avec less.

DÉPARTS POUR LE BANG

La goélette *Madeleine* capitaine Leflem
La goélette *Vigilant* — Gautier

Pêche à la Morue

Un essai

On nous rapporte que la goélette anglaise *Campanula* du port de St-Laurent T/N, (capitaine Kennedy, armateur M. Farrel,) n'ayant pu se procurer de la boëtte, est partie pour les lieux de pêche, mardi dernier 4 avril, avec de l'encornet sale et un tonneau de viande de baleine mise en glace.

Nous tiendrons les lecteurs de « La Vigie » au courant du résultat de cet essai qui, s'il est favorable, peut avoir une certaine importance, étant donnée la pénurie de hareng frais qui existe depuis plusieurs années sur la côte de Terre-Neuve.

A. S.

AVIS

Le vapeur BURGUNDIA relévera de St-Pierre pour New-York. S'adresser pour passages à M. Grézet agent.

Départ probable dans la première quinzaine d'Avril.

ses pensées... parce que je suis petite !... Mais je comprends tout, va ! et je sens comme une femme ! Mes jambes et mes bras me diront, mais mon cœur ne changera pas. Ta mère m'a appris l'Adat, la loi des ancêtres la tradition et l'usage... Je serai toujours une vraie Battak, moi ! dit-elle avec exaltation

Et ses yeux eurent une flamme sous ses cheveux ébouriffés.

Ari la regardait de plus en plus surpris et charmé — Et moi, Niala, dit-il, pensest-tu que je ne suis pas aussi attaché que to à notre Adat ?

— Mais tu vas partir...

— Eh bien ?

— Et quand tu seras loin... tu ne seras plus à nous... Nous t'aurons perdu...

— Par exemple !

— Oui. Tu pars pour longtemps ?

— Quelques années.

— Des années ! Tu ne te souviendras plus des Orangs-Battaks... Qui sait ? Tu deviendras peut-être un Orang-Islam (un musulman)...

— Jamais ! protesta-t-il avec énergie.

— Oh ! à la Cour du Sultan malais... insista-t-elle pour lui faire répéter son serment. Tu crois que tu n'oublieras pas, mais...

Elle avait un air grave qui la transfigurait subitement, qui obligeait Ari à prendre au sérieux cette fillette qu'il n'avait considérée jusque-là que comme une gentille camarade de jeux et dont l'intelligence précoce, les sentiments déjà si élevés contrastaient étrangement avec ses formes grêles et sa vivacité d'enfant.

Il tira d'un pli de sa coiffure un petit objet, comme un carret minuscule, aux feuillets pliés à soufflet, qui se développa en une longue feuille blanche, séchée, couverte de caractères battaks finement écrits.

— Ecoute, Niala, dit-il. Lorsque mon père est

Dernière Heure

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 1905

La séance est ouverte sous la présidence de M. Norgeot, doyen d'âge, qui prononce une touchante allocution.

Voici le résultat du vote :

M. Pompéï

élu Maire par 17 voix contre 1

M. Lavissière

élu adjoint par 16 voix contre 2.

M. Poirier

2me adjoint, par 16 voix contre 2

En prenant possession de son siège, le nouveau maire, M. Pompéï prononce les quelques mots suivants :

Mes chers collègues, ou plutôt, mes chers amis, je suis profondément ému de l'honneur que vous venez de me faire. Beaucoup d'entre vous, par leur âge, leur expérience, les services qu'ils ont rendus au pays, ou par leurs connaissances administratives, méritaient mieux qu moi d'être appelés à la tête de la municipalité.

En votant pour moi, permettez moi de croire que vous avez voulu tout simplement récompenser les modestes efforts que j'ai faits en faveur du but si cher à la population qui nous a élus : la construction de l'église sur l'emplacement de l'édifice incendié.

Je doute beaucoup que mes occupations personnelles me permettent d'occuper longtemps le poste d'honneur auquel votre bienveillante confiance m'a élevé. Je vous lais cependant, avant de le quitter, et avec votre précieux concours, résoudre définitivement toutes les difficultés relatives à la construction de l'église et à l'équilibre de notre malheureux budget. Mon plus grand bonheur serait de mener à bien cette double tâche dans le plus bref délai possible.

Qu'il me soit permis également, chers amis, en prenant possession de ce siège, d'adresser en votre nom, et au mien, l'expression de notre respectueuse sympathie au gouverneur de l'Colonie, de l'assurer de notre profond dévouement, aux institutions républicaines qui nous régissent, et de formuler le vœu que le Gouvernement de la République, tout en donnant à M. Cousturier l'avancement qu'il mérite à si juste titre, le laisse continuer etachever, dans notre pays, l'œuvre d'apaisement qu'il a si courageusement entreprise et pour laquelle notre concours lui est désormais acquis.

La VIGIE s'empresse d'adresser ses plus sincères compliments et ses félicitations les plus affectueuses à M. Pompéï, son principal et très dévoué collaborateur.

Alph. P.-B.

Le temps est venu où les questions politiques ne doivent plus être que des questions françaises où des questions sociales.

J. Lemaître

Poésie à dire

Combien de jours il y a...

Tu me demandes, rieuse

Curieuse,

Combien de jours il y a

Combien de jours que je t'aime ?

Prends-toi-même

La branche d'acacia.

Prends et casse cette branche

Toute blanche

De fleurs moins blanches que toi,

Compte les fleurs et les feuilles

Que tu cueilles

Une par une, et dis moi

Combien les fleurs et les feuilles

Que tu cueilles

Sont sur tout l'acacia,

Alors depuis que je t'aime

Dis-toi-même

Combien de jours il y a...

Jean Richepin

AVIS

Le Docteur GALLAS a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il donnera dorénavant ses consultations :

10 à St-Pierre, à son cabinet rue Nielly les Lundi, Mercredi, et Vendredi, de 1 h. à 2 h. 1/2.

20 à l'Île-aux-Chiens, à la maison du médecin les Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 h. à 3 h.

Milles COSTE - DÉSIRÉ

Pension Bourgeoise — Prix modérés

Maison de 1^{er} ordre
fréquentée par tous les étrangers.

HOTEL JOINVILLE

Chambres garnies à louer

PRIX MODÉRÉS

Imp. de « La Vigie » Gérant A. P.-Bottreau

jamais... Crois-tu que je puisse oublier, maintenant ?

Elle avait suivi la lecture, attentive, impressionnée heureuse, ses craintes de perdre Ari par une désertion, un oubli de sa race, se dissipant peu à peu...

Elle leva sur lui ses yeux ardents et demanda encore :

— Mais si tu restais à Déli ? Si tu ne revenais plus ?...

— C'est qu'alors je serais mort !

La flamme noire de son regard s'adoucit.

Et, avec une hésitation, la tête penchée sur son épaule et le regardant de bas en haut, dans une attitude embarrassée :

— Et... quand tu reviendras... tu n'auras pas oublié Niala ?

— Oh dit-il, en lui prenant vivement la main, je n'ai pas le cœur de ceux qui oublient. Mais toi, surtout ! ma petite Niala ! comment t'oublierais-je !

Elle rit nerveusement, pendant qu'une larme tremblait au coin de sa paupière, et reprit tout de suite son air enjoué.

— Eh bien ! et nos tagouans ? demanda-t-elle.

Des hourras s'élevaient, en ce moment, du groupe des gamins, au milieu duquel on voyait flamber un feu de bois mort.

— Le scorpion, un superbe spécimen, d'un beau vert noir, avait été cloué au sol entre les deux branches d'une fourche, qui le retenait sans lui faire de mal, et on avait dressé autour de lui, en forme de couronne, un petit bûcher de brindilles sèches, auquel on avait mis le feu, laissant au centre un espace libre de quelques pieds carrés.

Alors Moussang enleva la fourche qui tenait la bûche.

à suivre